

# L'Insee recense en 2016

**RECENSEMENT** L'enquête 2016 commencera le 21 janvier.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, dont l'ensemble de la population est recensé tous les 5 ans, elle s'achèvera le 20 février. Sont concernées dans le Marsan : Bostens, Gaillères, Lucbardez et Bargues, Saint-Avit, Uchacq et Parentis. Pour les communes comme Mont de Marsan de 10 000 habitants ou plus où le recensement est réalisé tous les ans sur un échantillon différent couvrant 8 % des logements, elle finira le 27 février.

## À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

## Comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet les documents et convient d'un rendez-vous pour récupérer votre réponse. Ou bien il vous explique la procédure pour répondre via Internet.

## Bon à savoir

- ✘ La France compte 66,3 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015... Et en 2016 ?
- ✘ Les prochains recensements dans le Marsan :
  - > **2017** : Bretagne-de-Marsan, Laglorieuse, Pouydesseaux et St-Perdon
  - > **2018** : Bougue, Campagne, Campet-Lamolère, Geloux, Mazerolles
  - > **2019** : Benquet, Saint-Martin-D'Oney, Saint-Pierre du Mont